BOURSES VANIER 2024

Document à l'intention des candidates, candidats

Introduction

Le Programme de bourses d'études supérieures du Canada (BESC) Vanier vise à recruter et à garder au pays les meilleures étudiantes et étudiants de doctorat au monde ainsi qu'à promouvoir le Canada en tant que centre d'excellence en recherche et en enseignement supérieur. Il appuie des étudiantes, étudiants faisant preuve de leadership et dont les réalisations universitaires sont exceptionnelles.

Description, conditions d'admissibilité et règlements

La description complète de la bourse, les conditions d'admissibilité et les règlements se trouvent sur le site web www.vanier.gc.ca. Par ailleurs, un rapport sur le leadership aux cycles supérieurs, présenté au Programme des bourses d'études supérieures du Canada Vanier, se trouve sur le lien suivant http://www.vanier.gc.ca/fr/pdf/leadership_report_f.pdf. Ce rapport inclut, entre autres, quelques exemples de leadership considérés valables en milieu académique (p. 31-33).

Un bref résumé des conditions d'admissibilité est présenté en page 4 de ce document.

Poser sa candidature

Étape 1 : communiquer avec l'unité

- L'étudiante, étudiant communique avec son unité académique (département, école ou faculté) pour signaler son intention de faire une demande de bourse Vanier et s'informe de la date limite et du lieu de dépôt de sa demande au sein de son unité.

- L'étudiante, étudiant (en consultation avec sa directrice ou directeur de recherche et/ou la personne responsable des études supérieures) détermine l'organisme subventionnaire auprès duquel elle ou il fera une demande (IRSC, CRSNG, CRSH). « *Le projet de recherche et le programme de doctorat doivent être admissibles dans le cadre du mandat de l'organisme subventionnaire. En cas de doute, l'étudiant doit consulter les organismes avant de présenter une demande. Cela s'applique également aux projets d'un domaine de recherche interdisciplinaire ou dans des disciplines qui chevauchent les mandats de plus d'un organisme subventionnaire fédéral de la recherche.*

  Pour obtenir de plus amples renseignements sur ces mandats et l'admissibilité des sujets de recherche, veuillez consulter le site « Choisir le bon organisme subventionnaire fédéral ».

Étape 2: remplir une demande

- L'étudiante, étudiant remplit son dossier de candidature **au moyen de Recherche Net** (bourses d'études supérieures du Canada Vanier).

- L'étudiante, étudiant génère un **exemplaire PDF** de sa demande et le remet à la personne désignée au sein de son département, et ce, **avant la date limite interne** (variable selon l'unité).

- L'étudiante, étudiant remet aussi à son unité académique **les relevés de notes officiels de toutes ses études postsecondaires** (copie conforme à l'original acceptée pour les relevés de notes de pays étrangers).

- Selon les directives de son unité, l'étudiante, étudiant peut avoir à fournir à l'étape de présélection départementale **l'évaluation des quatre répondantes, répondants**. Le cas échéant, l'étudiante, étudiant prend les arrangements nécessaires avec celles-ci ou ceux-ci pour que les lettres parviennent au département.

- **Toutes les tâches** dans Recherche Net, incluant l'évaluation des deux répondantes, répondants académiques et deux lettres de recommandation en matière de leadership des répondantes, répondants non universitaires, doivent être complétées et la demande présentée **définitivement** à l'Université de Montréal (action *Soumettre*) au plus tard le **5 septembre 2023, 13 h.**

- Il est de la responsabilité de la personne candidate de s'assurer que le dossier est présenté dans les temps, qu'il est complet et conforme aux exigences de l'organisme. Un aide-mémoire sur les pièces requises se trouve en annexe.

- **Aucune** candidature ne sera acceptée *a posteriori* si le comité interne des Études supérieures et postdoctorales (ESP) rejette une demande soumise incomplète ou inadmissible.

- Le Bureau des bourses des ESP met à disposition des exemples de dossiers de candidature ayant obtenu le financement Vanier dans les années précédentes pour aider les futurs candidates et candidats à préparer leur dossier. Ces dossiers comprennent la proposition de recherche, le résumé non scientifique, l'importance des contributions de recherche et l'importance des contributions démontrant le leadership. Pour accéder à cette ressource, veuillez télécharger et remplir l'entente de confidentialité et l'acheminer à esp-bourses@esp.umontreal.ca
-

Étape 3 : présélection par l'unité académique (département, école, faculté)

- Chaque unité fixe une date limite et un lieu de dépôt pour la réception des dossiers.

- Elle procède ensuite à une présélection des candidatures reçues pour les recommander aux Études supérieures et postdoctorales (ESP) au plus tard le **5 septembre 2023, 13 h**.

- Chaque unité avise ses étudiantes, étudiant ayant déposé une demande du résultat de la présélection interne (recommandé ou non aux ESP).

Étape 4 : présélection par les Études supérieures et postdoctorales (ESP)

- Un comité interne des ESP évalue les candidatures recommandées par les unités académiques.
- Les ESP transmettent à l'organisme les dossiers retenus par l'Université de Montréal.
- Les ESP annoncent le résultat de cette dernière étape institutionnelle par courriel aux personnes candidates et les unités académiques au mois de novembre 2023 (recommandé ou non à l'organisme).

L'évaluation des dossiers sera effectuée sur la base des critères d'évaluation qui reçoivent une pondération égale, soit :

- L'excellence universitaire
- Le potentiel de recherche
- Les compétences en leadership

Annonce des résultats

Les organismes subventionnaires annonceront les résultats à ce concours en avril 2024.

Pour toute information supplémentaire **cliquez ici** ou, communiquez avec :

Régis Harvey
Bureau des bourses
Études supérieures et postdoctorales (ESP)
2910, boul. Édouard-Montpetit, bur. 230
Montréal, QC H3T 1J7
514 343-6111, poste 37363
regis.harvey@umontreal.ca

Résumé

Cette section présente un résumé du programme de bourses d'études supérieures du Canada Vanier 2024 et de ses conditions d'admissibilité. Pour les informations complètes, référez-vous au document officiel (https://vanier.gc.ca/fr/home-accueil.html).

Description

Le Programme de bourses d'études supérieures du Canada Vanier vise à recruter et à garder au pays les meilleures étudiantes, étudiants de doctorat au monde (canadiens et étrangers) en appuyant des étudiantes, étudiants faisant preuve de leadership et dont les réalisations universitaires sont exceptionnelles. Ce programme encourage fortement à poursuivre des études dans un autre établissement que celui ayant décerné le diplôme de premier ou de deuxième cycle.

Cette bourse est d'une valeur de 50 000 $ par année, pour une période maximale de trois ans. La période d'entrée en vigueur se situe en mai, septembre ou janvier suivant l'annonce des résultats par les organismes.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à la bourse Vanier, il faut que :

- vous soyez citoyenne ou citoyen canadien, résidente ou résident permanent du Canada ou citoyenne ou citoyen étranger et poursuivre ses études de doctorat au sein d'une université canadienne admissible;
- votre candidature ait été présentée par **un seul** établissement canadien doté d'un quota d'attribution de BESC Vanier;
- vous entrepreniez votre premier programme de doctorat (ce qui comprend les programmes combinés de recherche au doctorat, tels que M.D. Ph.D., D.M.V.-Ph.D. et J.D.-Ph.D., s'ils ont une composante de recherche importante et manifeste). Veuillez noter que seule la portion Ph.D. d'un programme combiné est admissible au financement;
- vous ayez l'intention d'effectuer, au cours de la session d'été ou de l'année universitaire suivant l'annonce des résultats, des études supérieures et de la recherche à temps plein au niveau du doctorat (ou dans le cadre d'un programme combiné, tel que M.D. Ph.D., D.M.V.-Ph.D. et J.D.-Ph.D.) au sein de l'établissement ayant présenté votre candidature. Pour les programmes combinés, seule la portion Ph.D. est admissible au financement;
- vous **n'ayez pas effectué plus de 20 mois** d'études de doctorat à temps plein au 1er mai 2024;
- vous **n'ayez pas effectué plus de 32 mois** d'études de doctorat à temps plein au 1er mai 2024 :
    - si vous êtes inscrite, inscrit à un programme combiné de recherche au doctorat, tel que M.D. Ph.D., D.M.V.-Ph.D. et J.D.-Ph.D. La période de 32 mois est accordée aux candidates, candidats qui font partie de cette catégorie, qu'elles ou qu'ils aient été inscrits ou non à un programme de maîtrise;
    - si vous êtes passé directement du baccalauréat au doctorat (sans avoir été inscrit à un programme de maîtrise);
    - si vous êtes passé de la maîtrise au doctorat **sans avoir obtenu la maîtrise**;
- vous ayez obtenu une moyenne de première classe, telle que définie par votre établissement, soit 3.7/4.3, au cours de chacune de vos deux dernières années d'études à temps plein ou l'équivalent.
- vous ne déteniez pas ou n'ayez jamais obtenu de bourse doctorale ou postdoctorale du CRSH, du CRSNG ou des IRSC pour entreprendre ou terminer un programme doctoral.

Annexe

Liste de contrôle pour les candidates, candidats	Inclus
1. Formulaire d'application dans RechercheNet dûment rempli.	☐
2. Déclaration sur le leadership personnel.	☐
3. Deux lettres de recommandation en matière de leadership des répondantes, répondants non universitaires.	☐
4. Contributions à la recherche.	☐
5. Circonstances spéciales, s'il y a lieu.	☐
6. Rapports d'évaluation de deux répondantes, répondants universitaires (idéalement, ces rapports, préformatés dans RechercheNet, devraient être joints au dossier soumis pour la présélection dans l'unité d'attache).	☐
7. Relevés de notes officiels de toutes les études postsecondaires à remettre à votre département/faculté (copie conforme acceptée pour relevés de notes étrangers).	☐
8. Si relevés de notes d'un pays étranger, il faut inclure un document qui explique les équivalences canadiennes de ces relevés de notes. L'échelle de notes répertoriée sur le site World Education Services (en anglais seulement) pour le pays émetteur du relevé de notes international peut vous aider dans cette tâche et la traduction certifiée si le relevé n'est pas en français ou en anglais.	☐